



Inscriptions au RPI Rentrée Scolaire 2022/2023

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2022-2023

ECOLE CLERMONT LE FORT : Visualiser le fichier «Liste fournitures Clermont.pdf» en ligne

GRANDE SECTION : Visualiser le fichier «Liste_des_fournitures_GS_2022-2023.pdf» en ligne

C.P. : Visualiser le fichier «Liste_des_fournitures_CP_2022-2023.pdf» en ligne

CE1 - CE2 : Visualiser le fichier «Liste_des_fournitures_CE1-CE2_2022-2023.pdf» en ligne

Vous avez jusqu'au 17 juillet 2022 pour réaliser l'inscription de votre (vos) enfant (s) aux services du RPI de Clermont-le-Fort et Aureville sur le site "démarches simplifiées".

Vous trouverez ci-dessous le lien pour y accéder ou sur le site de la Mairie. N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème ou de difficulté.

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/commune-de-clermont-le-fort-inscription-ecole>

Dans le cas où vous souhaitez le faire sur papier, veuillez trouver [ICI](#) un exemplaire du livret d'inscription qui devra être déposé en mairie avant 17 juillet 2022.

Pour les nouveaux élèves, vous devez remplir la ou les fiches d'inscription concernant votre ou vos enfants (1 fiche par enfant); l'inscription administrative, à la cantine, à la garderie et à la navette.

Puis, **munis de l'attestation d'inscription** qui vous sera délivrée par mail à la fin de la procédure, prendre rendez-vous avec le directeur ou la directrice de l'école que fréquentera votre enfant, pour procéder à l'inscription scolaire. Vous devrez également fournir le livret de famille, le carnet de santé et le cas échéant, le certificat de radiation de votre enfant de l'école fréquentée durant l'année 2021/2022.